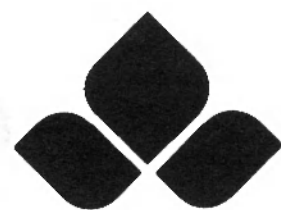


royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN



vers le krach mondial ?

DU 20 JUIN AU 3 JUILLET 1984 - 14ème année - N° 407 - 7 F

M 2242 - 407 - 7 F



tristes réalités pour une

Nous avons eu, jadis, l'Europe des « cabris » dénoncée en termes brefs et définitifs par un Général qui fit, de façon pragmatique, pour elle et pour la France, plus que tous les « euro-péistes » patentés. Nous avons aujourd'hui l'Europe de la morosité, de la résignation devant la crise; bref l'Europe des « bof ».

Ce n'est certes pas la campagne pour l'élection au prétendu Parlement de Strasbourg, à laquelle nous venons d'assister, qui contrarie cette impression. Dans tous les pays de la Communauté, la lassitude et l'ennui ont prévalu. L'Européen moyen, si tant est qu'il existe, a assisté, indifférent, à un règlement de comptes de plus entre les différentes « familles » (au sens que les Atrides don-

naient à ce mot) politiques. Des problèmes essentiels, il n'aura guère entendu parler qu'incidemment, ou pas du tout. Dans le meilleur des cas, ces problèmes n'auront fait que nourrir les querelles internes. « La réalité s'évanouit sous les apparences et l'accessoire triomphe partout de l'essentiel », écrivait récemment Gilbert Comte*. En écho, Michel Jobert constate dans son dernier

livre **, que « l'Europe est une non-personne à laquelle on désespère de donner une voix ». Qui s'en étonnera ? Additionner des chiffres de productions, de ressources, de populations n'a pas de sens en soi. La notion seule de CEE est illusoire s'il n'existe pas un minimum de politique commune et, pour cela, le sentiment d'un intérêt commun. C'est bien là que le bât blesse...

Il est vrai qu'il existe des exemples de coopération réussis, qu'il convient de développer : Airbus, Ariane... Mais ces exemples, menés à bien ponctuellement par la volonté de gouvernements, plaident-ils pour des « institutions »

européennes, alors que, le plus souvent, l'ensemble des pays de la CEE n'y participe pas ?

La politique agricole commune, fer de lance de la CEE, dont il ne faut certes pas sous-estimer les résultats, est aujourd'hui dans une impasse, menacée à chaque « marathon » où l'on arrête les pendules. Quant à l'industrie... L'Europe comptait environ 2 millions de chômeurs dans les années soixante. En 1983, elle était à 12,5 millions. Malgré cela, en termes de productivité, l'écart ne cesse de se creuser au profit des Etats-Unis et surtout du Japon. En 1982, les investissements représentaient 30% du Produit Intérieur Brut au Japon contre 19% pour

OPINION

le pari de la démocratie

Nous voudrions revenir sur les violences qui ont marqué la campagne menée par Jean-Marie Le Pen pour ces élections européennes.

Très tôt dans la matinée du lundi 4 juin, une violente explosion a ravagé la salle toulousaine où J.-M. Le Pen devait tenir une réunion. Les soupçons se sont portés sur certains groupuscules d'extrême gauche. On évoqua même la responsabilité d'un mouvement s'intitulant le SCALP (section carrément anti-Le Pen) ! Que cet attentat soit l'œuvre de quelques extrémistes, nuls n'en disconviendra. Par contre, ce qui est inquiétant c'est qu'il s'inscrive

dans le cadre d'une bien plus vaste campagne d'opinion visant, dans l'esprit de ses initiateurs, à interdire le droit à la parole à une formation politique. Les lecteurs de notre journal le savent bien, les thèses soutenues par le Front National sont totalement étrangères à la NAR et par elle combattues. Mais cette opposition politique se concrétise uniquement sur le plan des idées, le seul qui soit efficace et le seul qui soit acceptable dans un pays démocratique. Hélas

ce n'est pas l'opinion de tous... Enboitant le pas à un Alain Krivine affirmant qu'il faut empêcher Le Pen de s'exprimer par tous les moyens - voir aussi la violence des articles du « Monde libertaire » -, l'intégralité des organisations se situant dans la mouvance de la gauche appelle systématiquement à la tenue de rassemblements « calmes » pour s'opposer à la venue du responsable du Front National. Et chaque fois, comme par hasard, la manifestation dégénère. Il est ensuite un peu simple, de la part des mouvements « responsables » de se désolidariser des violences commises.

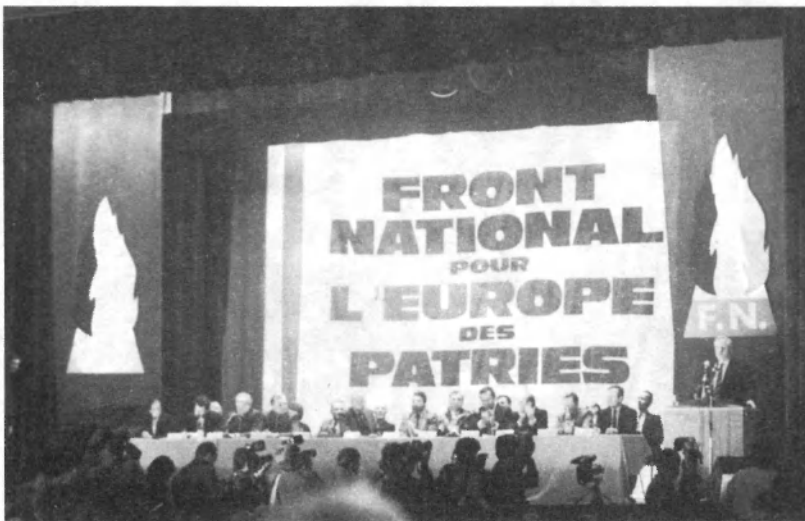
Mais pourquoi de telles manifestations ? Pour s'opposer à un homme et à des idées qualifiés de « fascistes ». Nous ne nous engageons pas dans une querelle étymologique, mais quelle que soit l'appréciation que l'on porte sur le parti de M. Le Pen, rien, absolument rien ne justifie les agissements de ces derniers jours sinon une vieille maxime, source de tous les totalitarismes, qui affirme : « Pas de liberté pour les ennemis de la liberté ». Est-ce là la règle de conduite de tous ces démocrates maniant la barre de fer ? N'y a-t-il pas plutôt effondrement idéologique de la gauche

face au développement de sentiments xénophobes habilement exploités par le Front National au sein même de l'électorat populaire ? Le racisme larvé qui gagne la société française ne se résorbera pas en dynamitant ceux qui clament : « Les Français d'abord ! », mais en démontrant l'inanité d'une argumentation s'appuyant sur des réflexes irrationnels et non sur des réalités concrètes.

Tout ceci est d'autant plus regrettable qu'après la bombe de Toulouse, les stakhanovistes du communiqué de protestation indignée et les professionnels de la défense des libertés publiques se sont réfugiés dans un semi-silence bien gêné et bien gênant. Ah, le concert de condamnations bruyantes auxquelles nous aurions probablement eu droit si un autre avait été visé... Pourtant, reconnaître le droit de parler et d'exposer ses opinions au profit de tous, c'est cela le pari de la démocratie.

Antony SPANO

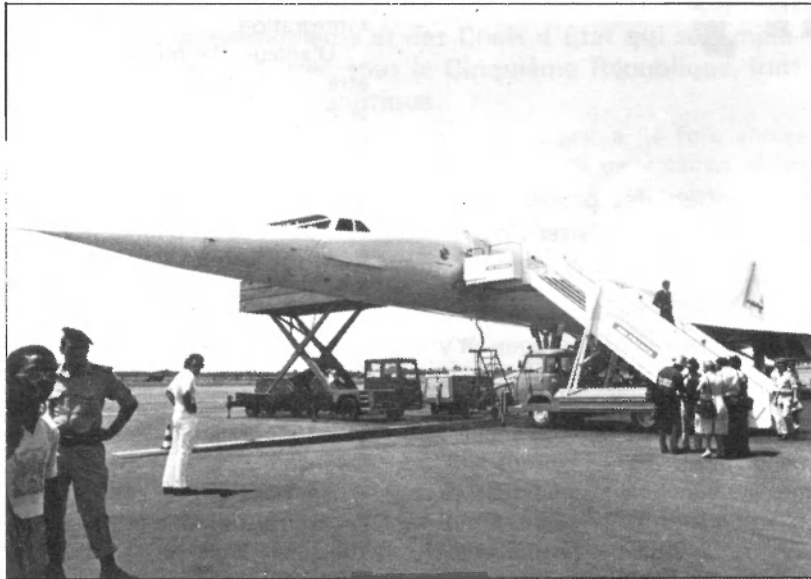
Compte tenu des délais de parution de « Royaliste », il ne nous est pas possible de donner notre analyse et nos commentaires des résultats des élections européennes dans cette édition de notre journal.



europe mythique

la CEE. Devons-nous consentir les mêmes sacrifices que les Japonais ou accepter, comme aux Etats-Unis, que plusieurs millions de personnes demeurent au dessous du seuil de pauvreté pour assurer la prospérité des autres ?

Nous atteignons là le problème de fond qui, pour simplifier, est celui du libre échange et du système monétaire international. Il s'agit de l'éternel problème du dollar qui détient le privilège exorbitant d'être à la fois une monnaie nationale et un moyen de paiement international. Face à cela, on nous présente le Système Monétaire Européen (auquel les Britanniques ne participent pas, sans s'en porter plus mal) comme une réussite. Or ce système conduit à des choix économiques conformes à ceux du pays le plus puissant (l'Allemagne) : il s'inscrit dans la logique de l'économie dominante (celle de l'Amérique) sans la remettre en cause. Les Etats-Unis peuvent impunément moderniser leur appareil économique au moyen d'un déficit budgétaire colossal (pourtant condamné par les théories libérales). Ce déficit chronique a pour conséquence le maintien des taux d'intérêt à un niveau élevé. Ces taux attirent les capitaux étrangers. C'est ainsi que l'Europe contribue à la reprise américaine. Quant au pays du tiers monde, ils ne parviennent même plus à rembourser les intérêts des emprunts contractés. Dans ces conditions, où est la libre-concurrence ? Que peut et que vaut une



Concorde : une coopération réussie

Europe au sein de laquelle n'existe pas une volonté commune de s'attaquer à ce problème de fond.

Absence de volonté commune, telle est bien la difficulté à laquelle on se heurte constamment, et dans tous les domaines. Ainsi le rapport Fast, publié en 1983, définit les deux grandes voies qui conditionnent l'avenir de la CEE : le développement des bio-technologies, et celui des techniques de l'information. Les technologies de l'information « constitueront le système nerveux de nos sociétés... 4 ou 5 millions d'emplois sont en jeu dans les 10 années à venir, selon que les nouvelles applications seront développées par les Européens ou par d'autres. »

Un exemple récent illustre ce qui se passe concrètement. Alors

que la France a passé un accord avec la Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion pour l'exploitation en commun du satellite TDF 1, M. Werner, premier ministre du Luxembourg, annonce le 25 mai que son gouvernement accorde une concession pour l'usage d'un satellite de télécommunication et de télévision à la Société Luxembourgeoise de Satellites. Or cette dernière est détenue à 45% par M. Clay Whitebread, promoteur du satellite américain Coronet. M. Werner a beau ajouter hypocritement que le programme « national » développé par SLS « ne concurrence pas le projet mené par la France », on voit clairement où vont ses préférences. Il n'est pas le seul à se comporter ainsi, et les exemples

abondent de professions de foi européistes qui s'envolent en fumée à l'heure des choix effectifs.

L'Europe du traité de Rome souffre de n'avoir été conçue que comme un « marché commun ». Il est nécessaire de repartir sur d'autres bases, en renégociant uniquement avec des pays réellement décidés à pratiquer une politique commune, dans des domaines précis, par exemple celui des technologies du futur, lorsqu'elles ne peuvent être menées à bien dans un seul pays. C'est dans cette seule perspective que l'on peut dépasser le faux problème des adhésions espagnole et portugaise à la Communauté. Dans le cadre actuel, consentir à l'élargissement revient à accroître la paralysie en multipliant les conflits d'intérêts; s'y refuser c'est accepter que le déséquilibre qui profite aux anglosaxons persiste.

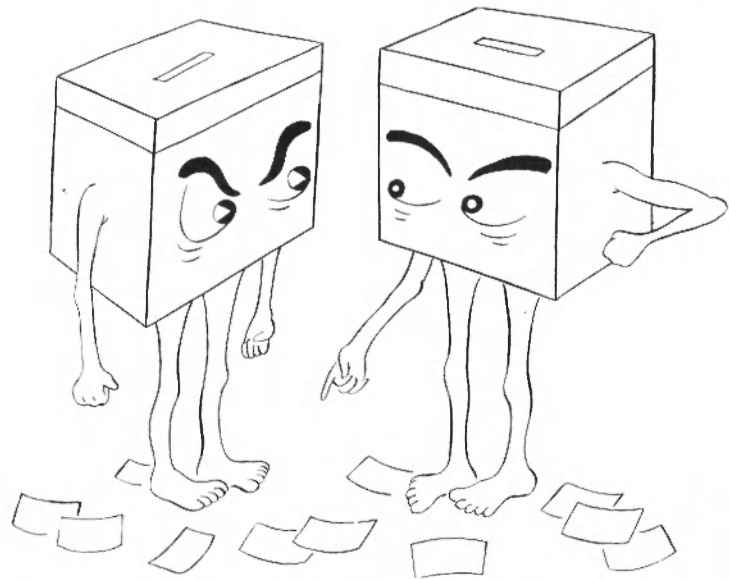
Cette alternative démontre par l'absurde la nécessité de réexaminer le problème dans son ensemble.

Alain SOLARI

* « Le Monde diplomatique » de juin 84.
** Michel Jobert - *Vive l'Europe libre* - Ed. Ramsay. Prix franco : 78 F.

Parce que l'amitié entre les nations d'Europe ne saurait avoir d'autre fondement que culturel, la NAR constate que la constitution d'une « communauté européenne » à partir de l'économie est une erreur : par nature, l'activité économique, surtout lorsqu'elle prétend s'inspirer du dogme « libéral », porte en elle la division et la violence. Les difficultés actuelles du Marché commun industriel et agricole ne font qu'exprimer cette vérité, particulièrement sensible en période de crise.

Extrait d'une motion adoptée lors du 4ème Congrès de la N.A.R.



demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part.**

Nom

Prénom

Année de naissance Profession ou études

Adresse

.....

.....

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :
« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

les pirouettes de savary

Dans l'attente de la grande manifestation des partisans de l'école privée, alors que de Valence (!) les laïcs n'hésitent pas à mettre de l'huile sur le feu, M. Savary s'emploie, malhabilement, à calmer le jeu.

Dans l'entretien accordé au journal «Le Monde» (1), Alain Savary cherche à rassurer les partisans de l'école privée en revenant sur deux aspects du texte adopté en première lecture par les députés le 22 mai. Le premier concerne l'amendement qui vise à limiter l'ouverture de classes maternelles : «je souhaiterais que l'on recherche une nouvelle formulation de l'amendement mieux adaptée à la nature du problème». Le second a trait aux méthodes d'application de la loi qui, selon le ministre, doit être «claire et progressive». Ainsi, souligne-t-il «chacun pourra mesurer, dans le fonctionnement concret du système éducatif rénové, ce que signifient équité et tolérance». A quelques jours de la manifestation du 24 juin, la modération est de mise au gouvernement.

Cependant, lorsqu'il aborde le problème posé par le processus d'intégration au moyen de la titularisation progressive des enseignants, le ministre de l'Education nationale devient évasif. En effet, parmi les trente trois amendements de dernière minute proposés par les députés socialistes, l'un d'eux prévoit d'une part, la fonctionnarisation des personnels en six ans, leur laissant la liberté du choix, mais il est précisé, d'autre part, que du nombre d'instituteurs titulaires dépendra l'obligation faite aux communes de payer ou de ne pas payer. Par ce choix c'est donc l'existence même des écoles qui sera remise en cause. Si ce n'est pas du chantage cela y ressemble étrangement. Or, dès que la question lui est posée, le ministre se place sur le terrain du financement, montrant aisément que le mode retenu est meilleur que celui fixé dans le cadre de la loi Guerneur avant de préciser : «les écoles sous contrat recevront de toute manière ce qui leur est dû au contrat. Je ne vois

vraiment pas en quoi il pourrait y avoir là, matière à inquiétude pour l'enseignement privé.» Si dans l'immédiat il n'y a guère d'inquiétude à avoir puisque le litige ne concerne que les frais de fonctionnement, c'est-à-dire «moins de 2,5% des ressources attribuées à l'enseignement privé» et que pendant huit ans l'Etat se substituera aux communes, qui refuseraient leurs subventions, deux éléments restent néanmoins sans réponse : les seuls frais de fonctionnement ont été par le passé source de difficultés financières pour nombre d'écoles; quant à savoir ce qui se passera après les huit ans, le ministre s'en tire par une pirouette : «Je suis persuadé qu'après neuf années d'application progressive de la loi, les données ne seront plus les mêmes et que le

rapprochement voulu par le gouvernement entre enseignement privé et enseignement public aura porté ses fruits». Alain Savary compte donc sur le temps pour faire passer la pilule amère de l'intégration.

D'ailleurs la pirouette semble être un exercice très apprécié par le ministre car, à la question suivante de Catherine Arditi : «Le cardinal Lustiger, lui, considère que le texte conduit à une intégration du privé au public. Il y a, affirme-t-il, «manquement à la parole donnée» et il se dit «humilié, blessé»; c'est une affirmation très grave. Qu'en pensez-vous ?» Savary répond : «Je ne répondrai pas à la seconde partie de votre question, car je me refuse à toute polémique».

J'ai beau relire l'entretien que le cardinal de Paris avait accordé quelques jours auparavant, au même quotidien (2), je n'y vois de sa part aucune intention polémique. Il y a par ailleurs une différence fondamentale entre les deux discours, tant au niveau des référents qu'au niveau des arguments. Dans celui de Savary, l'objet même de la loi en discussion, je veux parler de l'enfant, est gommé, il disparaît derrière la justification de la politique malhonnête ou stupide dans ce domaine précis - du gouvernement. Ou bien, lorsqu'il y est fait allusion, c'est uniquement en terme d'élève:

l'enfant n'est déjà plus un être humain, un petit homme, mais un instrument entre les mains d'un maître, d'un élève, l'Etat. Pour le ministre de l'Education nationale les enfants ne sont que des «élèves enseignés»...

Par contre, à aucun moment, Mgr Lustiger ne perd de vue l'enfant : «L'enfant n'appartient à personne et surtout pas à l'Etat. Il est donné par Dieu à des parents qui n'en sont pas les propriétaires, et qui en sont responsables comme d'un don confié. Pour que cet enfant devienne ce qu'il est - libre à l'image de Dieu libre, - il faut que ses parents, premiers responsables, l'initient à cette liberté. D'où la nécessité de la famille éducative (...) Tous les régimes totalitaires, du nazisme à toute forme de bolchevisme savent aussi qu'ils doivent soustraire l'enfant le plus tôt possible à sa famille s'ils veulent le transformer en «l'homme nouveau». Il ne s'agit pas de nier le rôle de l'Etat, mais de le situer : l'Etat ne doit pas se substituer aux familles mais leur permettre d'assumer leurs responsabilités, à tous les niveaux.»

Chrétiens ou non, en tant que royalistes, nous ne pouvons que souscrire à ce point de vue.

Patrice LE ROUE

- (1) «Le Monde», mardi 5 juin 1984.
(2) «Le Monde», vendredi 8 juin 1984.



le roi des belges potiche couronnée ?

Les royalistes français ne souffrent-ils pas le plus souvent d'une fâcheuse propension à comparer les dynasties encore régnantes à d'aimables potiches couronnées ? C'est du moins ce que pense Christian Libens qui nous envoie de Belgique cet article sur la monarchie de son pays.

C'est une généralisation un peu hâtive d'assimiler tous les souverains à un cas suédois... Là, en effet, c'est très clair. Le pauvre Carl Gustav a vu ses dernières prérogatives royales gentiment niées par le Parlement suédois sans que cela lui enlève son joli sourire !

Mais l'exemple scandinave (les dynastes norvégien et danois semblent presque logés à la même enseigne...) peut-il être étendu aux autres cours occidentales ?

Je limiterai mon propos à la monarchie belge, sans ignorer qu'il y a d'une part les textes constitutionnels - *la théorie* - et d'autre part la réalité des pouvoirs qui s'exercent au sein de l'Etat - *la pratique*.

Bien sûr, en Belgique, les pouvoirs du Souverain sont limités - *atrophies* diront certains - par la Constitution. Lors de la phase fondatrice de la Belgique indépendante, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, pressenti par les constituants, jugea ainsi la future Constitution qui lui était proposée et le sort réservé à ses prérogatives : « *Messieurs, vous avez rudement traité la royauté, qui n'était pas là pour se défendre. Votre charte est bien démocratique; cependant, je crois qu'en y mettant de la bonne volonté de part et d'autre, on peut encore marcher...* »

Cette fameuse Constitution de 1831 permet à la fonction royale

de s'exercer au niveau des trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire.

Bien sûr, comme le montre l'évolution de toutes les monarchies parlementaires - les seules à subsister -, le souverain a exercé de moins en moins « sévèrement » son pouvoir. Est-ce à dire qu'il l'a totalement abandonné ?

Selon les formules célèbres, « *le Roi règne et ne gouverne pas* » et « *la personne du Roi est inviolable, les ministres sont responsables* ». Mais ce pouvoir ministériel peut-il s'exercer sans intervention royale ? Et sans parler de la sanction obligée et automatique des lois par le Souverain, quelle est *la réalité de son pouvoir* ?

En ce qui concerne le pouvoir exécutif, si le Roi ne préside plus personnellement le Conseil des Ministres comme au XIX^{ème} siècle, son rôle *reste déterminant* dans la formation et la démission des gouvernements puisqu'il choisit lui-même l'informateur puis le formateur du prochain gouvernement.

De même, au niveau législatif, le Roi peut refuser la dissolution des Chambres. Enfin, au judiciaire, le Souverain a le droit de grâce. (A noter que les Belges, sans doute moins assoiffés de justice - ou de sang ! - que leurs cousins français, n'ont plus exécuté aucune peine capitale depuis la Libération.)



Sans compter que le Roi reste le chef des forces armées. Bien sûr, les accords militaires internationaux (OTAN...) rendent caduque la réalité de ce pouvoir, mais il n'en a pas toujours été ainsi.

En effet, brosons en quelques exemples un tableau de l'influence directe des monarques belges et de l'empreinte qu'ils ont laissée sur leur pays.

Léopold I, surnommé le Nestor de l'Europe, consolida, par ses nombreux contacts personnels, la position encore fragile du jeune Etat dans un concert des Nations qui ressemblait souvent à un conseil de famille... Un des pères de l'indépendance belge, Charles Rogier, ne déclara-t-il pas : « *la politique extérieure... fait partie du domaine privé de Sa Majesté* ».

Ce fut tellement l'avis de Léopold II qu'il se forgea, au nez des grandes puissances, une deuxième couronne, celle de l'Etat indépendant du Congo. Superbe colonie personnelle qu'il légua à son pays en 1908.

Albert I ne fut pas seulement ce « Roi chevalier » qui assura au front le commandement direct de ses troupes (et leur évita ainsi les massacres inutiles que les généralissimes républicains provoquaient joyeusement pour leur prestige personnel...) Ce fut aussi un Roi

à l'écoute directe de *tout* son peuple. Tellement même qu'il fut accusé par la droite conservatrice d'avoir provoqué un *coup d'Etat* à Lophem (1918) en accélérant l'octroi du suffrage universel pur et simple (et en « *oubliant* » ainsi la stricte rigueur constitutionnelle).

Léopold III, en donnant une forte impulsion personnelle à la politique de neutralité, tenta de maintenir son pays en dehors du choc de la Seconde Guerre Mondiale. A-t-il cru à la victoire des dictatures ? A-t-il voulu renforcer le pouvoir dans une hypothétique Belgique nouvelle comme certains l'en accusent ? Il est encore trop tôt pour trancher, mais on ne peut que s'incliner devant cet homme exceptionnel qui, monarque déchu, se mua en ethnologue pour s'enfoncer dans les jungles amazoniennes et néo-guinéennes... à la recherche d'un autre semblable, plus *digne* que les politiciens versatiles de son temps ?

Quant au rôle du Souverain actuel, bornons-nous à constater qu'il reste aujourd'hui, dans une Belgique vouée aux suicidaires forces centrifuges, le *lien* indispensable.

Peut-être demain un recours, un espoir ?

Christian LIBENS

racisme et modernité

Dans la première partie de cette étude («Royaliste» N° 406), nous avons tenté de repérer, dans l'histoire de l'Occident, la naissance du racisme. Son «invention» coïncide-t-elle avec l'apparition de notre civilisation, procède-t-elle de sa pensée sur l'homme, de son regard sur l'autre ? Le survol de cette longue histoire montre qu'il s'agit d'une invention tardive. Sans idéaliser des sociétés qui pratiquaient l'exclusion juridique ou religieuse - celle des esclaves, celle des Juifs par exemple - il est clair que le fantasme raciste n'apparaît que dans l'Espagne de Charles Quint, avant de se constituer en prétendue science dans l'Europe éclairée par la Raison et animée par la passion de l'égalité.

Pour comprendre la rupture dans la conception même de l'homme qui est à l'origine du racisme, pour situer l'origine philosophique d'une folie qui allait devenir meurtrière, c'est encore à Léon Poliakov qu'il faut se référer (1). En quelques phrases essentielles, l'historien de l'antisémitisme établit la relation qui se noue entre le racisme et la modernité : « Tant que les Juifs vécurent effectivement sous un régime d'exception, ils furent considérés, en bonne doctrine théologique, comme participant pleinement de la nature humaine, la malédiction pesant sur eux n'étant qu'une expiation, du point de vue de l'anthropologie chrétienne. C'est lorsqu'ils furent émancipés, et purent se mélanger librement à la grande société bourgeoise, que la malédiction devint, aux termes d'une nouvelle anthropologie dite scientifique, une différence ou infériorité biologique, et que la caste méprisée devint une race inférieure, comme si la rouelle ou le chapeau conique de jadis était désormais gravé, «intériorisé», dans leur chair, comme si la sensibilité de l'Occident ne pouvait se passer de la certitude d'une distinction qui devint, une fois effacés les signes visibles identifiant le Juif, une invisible essence ».

UNE IDÉE DE LA NATURE

Etonnant paradoxe qui fait surgir, à la suite de la Déclaration des Droits de l'homme, un antisémi-

tisme radical fondé sur une hiérarchie, réputée scientifique, des races. Pourtant les faits sont clairs. Le mythe aryen naît au tournant du siècle. D'abord linguistique, l'aryanisme devient une vision à prétentions historiques. En Europe, nombre de savants croient trouver les racines de la civilisation et de l'humanité vraie du côté de l'Asie. Les Aryens représenteraient la race valeureuse, conquérante, supérieure, les «Chamites» (Noir) et les «Sémites» n'étant que des rameaux avilis. Renan parle de «l'épouvantable simplification de l'esprit sémitique», d'une «combinaison réellement inférieure de la nature humaine» et Hegel dira du nègre qu'«on ne peut rien trouver dans ce caractère qui rappelle l'homme». Déjà, Voltaire écrivait que les Européens sont des «hommes qui me paraissent supérieurs aux nègres, comme les nègres le sont aux singes et comme les singes le sont aux huîtres».

Ce sont ces supériorités ou infériorités de nature que les savants, à partir du 18ème siècle, chercheront à établir. Le concept de race humaine, inventé à ce moment-là, s'accompagne de classifications apparemment scientifiques mais qui sont en réalité fondées sur des jugements de valeur. Ainsi Buffon prétend établir que le Blanc seul est véritablement homme, les Noirs formant une race dégénérée et les Lapons «peuple abject» (parce qu'ils se baignent nus) étant

rejetés au dernier rang des bipèdes sans plumes. Pour Linné, l'Européen est «inventif et ingénieux», l'Asiatique «fastueux et avare», l'Africain «rusé paresseux, négligent» et l'Américain «opiniâtre est un amoureux de la liberté». Kant lui-même estime que «les bâtardisations entre Américains et Européens, ou ces derniers et les Noirs, dégradent la bonne race, sans élever en proportion la mauvaise» (2).

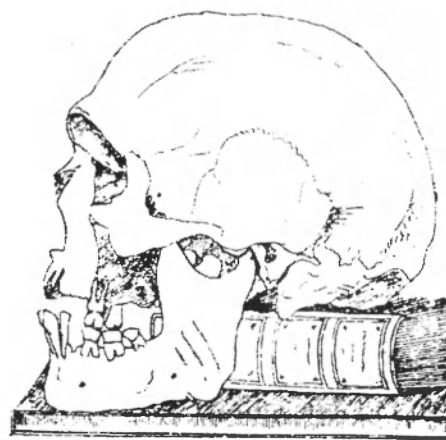
C'est également au XVIIIème siècle que naît la «science» physiognomonique, dont le succès s'est prolongé jusqu'à nos jours. Le Suisse Lavater (1741-1800) qui publie sur le sujet un traité en dix volumes, voit dans l'Art de la physiognomie (3) à la fois «l'âme de la prudence» et la «terreur du vice». Science bien utile en effet, qui permet de repérer, grâce au savant, la bonté et la méchanceté à partir d'une analyse méthodique des traits du visage. Mais il ne s'agit pas seulement de visage. Il y a surtout le crâne dont «la connaissance... est le fondement le plus solide de celle de l'homme». On peut voir «à la seule inspection du crâne, la différence du genre de vie et celle des forces des différents peuples, et distinguer une nation d'une autre». Fantastique Lavater qui, à la simple vue d'un crâne, se flatte de

reconnaître «évidemment le caractère d'une femme naturellement portée aux petites choses, à la propreté et à l'exactitude, dominée par l'avarice et par un esprit inquiet, et n'ayant de sagacité que dans les minuties» ! Au XXème siècle, on se flattera de posséder cette connaissance crânologique et on se livrera à des «repérages» tout aussi «évidents»... Les intellectuels du siècle des Lumières ne riaient pas des cocasseries lavatériennes. Diderot estimait fort notre Suisse qui était l'ami de Goethe et admirait fort Rousseau.

MYTHOLOGIES SCIENTIFIQUES

Naissance du mythe historico-racial du bel et bon aryen. Naissance de la crânologie. Naissance aussi, au XIXème siècle, d'une science médicale qui va, malgré ou à partir du dogme moderne de l'égalité naturelle entre les hommes, inventer toute une mythologie de l'hérédité.

Pourtant, Michelet avait célébré la Révolution française, par qui «disparaît du monde... l'injuste transmission du bien, perpétuée dans la noblesse; l'injuste transmission du mal, par le péché originel, ou la flétrissure civile des descendants du coupable».



Λ

CRÂNE DE VOLEUR

L'égalité naturelle s'impose donc, libératrice. Mais voici que l'on s'intéresse à cette nature et à ses lois. La science va les établir et désigner de toute son autorité les bonnes et les mauvaises hérédités. Grâce à Linné, nous savons déjà que le bien est du côté du Blanc, naturellement supérieur. Grâce aux éminents savants du XIX^{ème} siècle, nous saurons où est le mal, et comment il se propage. Ainsi, comme le souligne Jean Borie (5) «voici apparaître une élection à rebours, désignant et accablant des familles maudites, des familles de l'anti-privilege, des familles que le mal a choisies, et c'est la Science même qui rétablit plus solidement que jamais le principe de l'hérédité de la faute».

Fascination pour la nature, éprouvée par Michelet, obsession de la tare héréditaire, peur de la syphilis, hymnes à la vie, à la fécondité, marquent la littérature du 19^{ème} siècle. Et le médecin devient maître à penser et à vivre, juge impartial du bien et du mal. Car les maladies nerveuses, les attitudes psychologiques anormales ou les désordres moraux qui font le désespoir des familles bourgeoises «ne sont, dans l'immense majorité des cas, que le développement naturel d'un principe morbide déposé par la transmission héréditaire dans la constitution d'un individu» (6). Et Morel, dans son «Traité des dégénérescences», prétendra établir le mécanisme de la transmission héréditaire du mal biologique. Par là, le bon médecin entend non seulement les maladies mentales et organiques, mais aussi les perversions morales : alcoolisme, masturbation, sodomie, et même les naissances hors mariage qui prédisposent à une surexcitation anormale. Péchés individuels, mais aussi péchés sociaux : toutes ces maladies, toutes ces tares, toutes ces débauches s'observent



Jules Michelet

surtout dans certaines «variétés» de l'espèce humaine qui, écrit Morel, ont été désignées à juste titre sous le nom de «classes dangereuses». On a compris que le prolétariat industriel forme, par sa dégénérescence physique et morale, une sous-humanité sauvage qui menace la civilisation et l'espèce humaine. Certes, Morel est progressiste et envisage une régénération possible, qui préfigure l'eugénisme. Mais demeure l'obsession de la tare héréditaire, de la menace qu'elle fait peser sur la société, et d'abord sur la famille.

Cette obsession héréditaire, nous la retrouvons chez Zola, plus tard chez Barrès (la terre et les morts) et chez Léon Daudet («L'hérédité»).

Sans doute, Barrès et Daudet sont «de droite». Mais Zola ! «Comment Zola, qui dénonçait dans le vieux monde pourri, vétuste et détesté, les Buchenwald de nourrissons de la campagne normande, comment, lui qui voulait régénérer la race française par le travail et la fécondité, aurait-il pu supposer que, quarante ans plus tard, du côté des organisateurs d'une race purifiée, unifiée, flambant neuve, heureuse, on mettrait sur pied, pour l'élimination des déchets, un système de masse supérieurement efficace ? Comment Zola aurait-il pu savoir que c'était du côté du nouveau monde de «Fécondité» que la mort industrielle avait vraiment son avenir ? Pour lui, l'élimination des monstres caducs devait s'opérer elle-même. Candeur de l'idéologue. Heureusement qu'il y a toujours un technicien pour ne rien laisser au hasard» (7).

Zola est pleinement de son temps. Pleinement en accord avec la Science et le Progrès. A la fin du siècle, l'idée de régénération s'impose, à la suite des travaux de Darwin. Il y a des races dégé-

nérées, mais aussi de belles et bonnes races. Le docteur Féré le dit : «à la santé héréditaire correspond la beauté physique, à l'hérédité morbide correspond la laideur». Beauté, santé physique et morale ne font qu'un. En toute bonne conscience, la science, par ses analyses et par son œuvre prophylactique, est du côté de la vertu et regarde vers l'avenir. Mais, comme le dit Jean Borie, l'avenir appartient aux techniciens...

RACISME ET ÉGALITÉ

Comment en est-on arrivé là ? Les textes cités - ceux de Linné, ceux des médecins - montrent que ces savants vénérés ont commis d'énormes erreurs de méthodes. Aux descriptions physiques, aux théories à prétentions scientifiques, se mêlent des considérations esthétiques, des jugements éthiques, voire des réactions politiques.

Très largement répandues, ces erreurs ne peuvent s'expliquer par un manque d'intelligence des chercheurs, ou seulement par les balbutiements d'une science en gestation. Derrière l'idéologie de la race, apparaissent une nouvelle philosophie sociale et un nouveau pouvoir qui viennent se substituer aux anciennes formes de la transcendance et de l'autorité.

Au nom de l'égalité et de la liberté, la Révolution française et les philosophes du Contrat social avaient proclamé la mort de la transcendance religieuse, et détruit un pouvoir politique extérieur à la société. Désormais, les hommes étaient conviés à s'organiser eux-mêmes, le pouvoir étant immergé dans une société librement fondée. Politiquement, l'expérience eut tôt fait d'échouer. La Révolution fait surgir la Terreur, non la liberté, la dictature de salut public, non l'égalité... le même phénomène affecte la philosophie sociale. A l'ancienne théologie, à la conception chrétienne de l'homme et du monde, se substitue une nouvelle religion, séculière cette fois, qui aboutit à une cosmologie fantasmagorique et à une conception réductrice de l'homme. Le savant prend la place du théologien, pour imposer une dictature d'autant plus absolue qu'elle prétend se fonder sur l'observation des «faits», sur le respect des «lois» de la nature. Point de recours contre de tels décrets alors que, lorsque l'Eglise errait, il était toujours possible, Maurice Clavel le rappelait sou-

vent, d'en appeler à la parole du Christ.

Fondé sur une idée de l'égalité, le monde moderne n'a donc cessé, dans l'ordre politique, par le biais de l'idéologie et de la science, de réinventer de nouvelles formes de discrimination, qui se sont substituées à la distinction des statuts de l'ancienne société hiérarchique. Aussi le racisme apparaît-il comme une invention de la modernité, qui vient remplacer ce qu'elle avait voulu détruire. Comme l'écrit Louis Dumont «le racisme répond, sous une forme nouvelle, à une fonction ancienne. Tout se passe comme s'il représentait, dans la société égalitaire, une résurgence de ce qui s'exprimait différemment, plus directement et naturellement, dans la société hiérarchique. Rendez la distinction illégitime, et vous avez la discrimination, supprimez les modes anciens de distinction, et vous avez l'idéologie raciste» (8).

L'abolition des différences de statuts juridiques, loin de permettre l'égalité entre les hommes, établit entre ceux-ci une inégalité impitoyable puisqu'il n'est plus possible de l'effacer par affranchissement ou conversion. Nul ne peut changer la couleur de sa peau, nul ne peut modifier son hérédité biologique, nul ne peut s'affranchir de ses origines familiales juives, tsiganes ou slaves. S'il les oublie, d'autres, généalogistes, crânologues ou physiognomistes, ne les oublieront pas. Hitler n'était donc ni aberrant, ni rétrograde, mais parfaitement inscrit dans la logique d'un temps qui n'est pas mort avec lui. La critique de la modernité, qui ne signifie pas l'apologie des sociétés traditionnelles, est aujourd'hui indispensable pour fonder la démarche de l'anti-racisme militant.

B. LA RICHARDAIS

- (1) Léon Poliakov - Histoire de l'antisémitisme - 2 volumes Poche-Pluriel.
- (2) Citations tirées de L. Poliakov, op. cit. Voir aussi son ouvrage sur «Le Mythe aryen».
- (3) Lavater : -De la physionomie-.
- (4) Sur Lavater, cf Michel Le Bris : -Le Paradis perdu- (grasset).
- (5) Jean Borie : -Mythologie de l'hérédité au XIX^{ème} siècle- (Galilée).
- (6) Moreau de Tours, cité par J. Borie.
- (7) J. Borie, op. cit.
- (8) Louis Dumont -Caste, racisme et stratification- appendice à Homo hiérarchicus- (Gallimard «Tel», nouvelle édition). La notion de hiérarchie chez Louis Dumont ne correspond pas à l'image courante (l'armée, etc.); elle est conçue comme «englobement des contraires».



B

le maurras

de pierre boutang :

(II) les limites de l'homme

Impossible d'avoir lu ce livre-fleuve, d'y avoir entendu sans cesse le cours alterné de deux voix et de ne pas s'interroger sur la complicité et la différence de deux interlocuteurs.

Certes, la tâche première de Pierre Boutang est de comprendre et de faire comprendre; mais le mouvement de sympathie qui l'entraîne se conjugue toujours à la confrontation, à un débat commencé de vive voix dans l'immédiate avant-guerre et poursuivi aujourd'hui avec une égale passion. Le résultat c'est que l'œuvre s'en trouve illuminée et haussée sans cesse à son degré extrême de sens et d'interrogation. Dans l'arc en fusion produit par le contact des deux pôles jaillissent autant d'arêtes vives que de béances. L'effet est de faire éclater le système - ce qui se fige ou s'est figé contre la volonté de Maurras en maurrassisme - pour permettre à la pensée de rebondir et de féconder le présent, quitte à abolir ses défaillances et à dénoncer ses impasses et ses fautes.

Pierre Boutang était évidemment prédestiné pour cette tâche. Premier philosophe digne de ce nom à opérer l'interprétation d'ensemble, la lecture totale d'un des écrivains les plus redoutables de notre littérature (parce qu'à la fois méconnu et trop superficiellement connu ?), il met en jeu toutes les ressources de sa mémoire, de sa dialectique métaphysique et théologique. L'amitié évidemment sans mesure qu'il voue à ce maître l'oblige plus à la rigueur qu'à l'indulgence, là du moins où il va de la pertinence du concept et surtout de l'exigence ontologique. J'y prendrai deux exemples de cette confrontation qui tous deux conduisent à l'herméneutique anthropologique. Le premier tient à la polémique anti-individualiste du politique attaché à défendre l'intérêt public. «*Maurras sait ce qu'est l'individu, romantique et révolutionnaire, le rien qui prétend violemment être*

tout; il ignore, méthodiquement sans doute, la personne dont il n'y a jamais eu, pas plus que de liberté, de doctrine vraie hors de l'Eglise...» Cette ignorance retentit également sur la notion d'intérêt public, de consonnance très utilitariste, même si la philosophie sociale de la première Action française déborde largement le positivisme. N'empêche la carence est dommageable. Marc Beidbeger la souligne au passage pour mieux marquer les mérites de son ami Mounier (1). Il est du reste bien téméraire de provoquer Boutang sur le terrain du personnelisme, qui n'est pas dépourvu d'embûches et s'est révélé propice à bien d'autres dérapages. Mais surtout Beidbeger a oublié les progrès accomplis par l'auteur de la *politique naturelle*, celui qui en 1937 tente de donner à sa pensée une expression plus achevée et ne peut plus, cette fois, escamo-

ter la question : «*Une sorte de mythe, consciemment platonicien, sinon déjà chrétien y apparaît... Le point d'origine, une fois posé le fait de l'accueil et du don, suivi de l'éducation, qui est aussi don et accueil, qui crée des différences, pourtant, est celui de la véritable égalité entre les hommes, sur quoi elle repose.*» Impossible en effet de ne pas reconnaître dans le développement total et nullement paradoxal de sa pensée, un personnelisme maurrasien aux conséquences éthiques, sociales et aux harmonies religieuses, également impérieuses.

Pour le pressentir, il aurait suffi de saisir à quel point l'énigme de l'homme couronné (qui est tout homme avant d'être roi) est sans cesse aux confins de la critique et évidemment de la poésie de Maurras ! Pourtant - et c'est mon second exemple - il y eu chez lui tentative, essai héroïque, pour fonder dans le mythe de «l'homme parfait» une morale et un art de vivre. Est-il possible en allant «à la limite de la puissance humaine», de concevoir un modèle achevé de perfection ? Un chrétien en doute évidemment ou, plutôt, sait que la question est mal posée, qu'elle anticipe sur la réponse en colmatant la brèche qui rend inadéquante ab initio toute résolution dans quelque idéal d'une nature fermée sur elle-même. On peut comprendre le bel élan platonicien qui la fait rêver. Mais comment par ailleurs oublier le cri pascalien - quel chaos ! ou la plainte moderne d'un Blanchot exprimant l'impossibilité de dire noblement l'humain sans ridicule.

Pierre Boutang montre que la limite de la puissance humaine évoquée chez Platon même se fait plus qu'humaine : «*Si précisément cette limite n'est pas le Christ, qu'elle demeure toute humaine,*

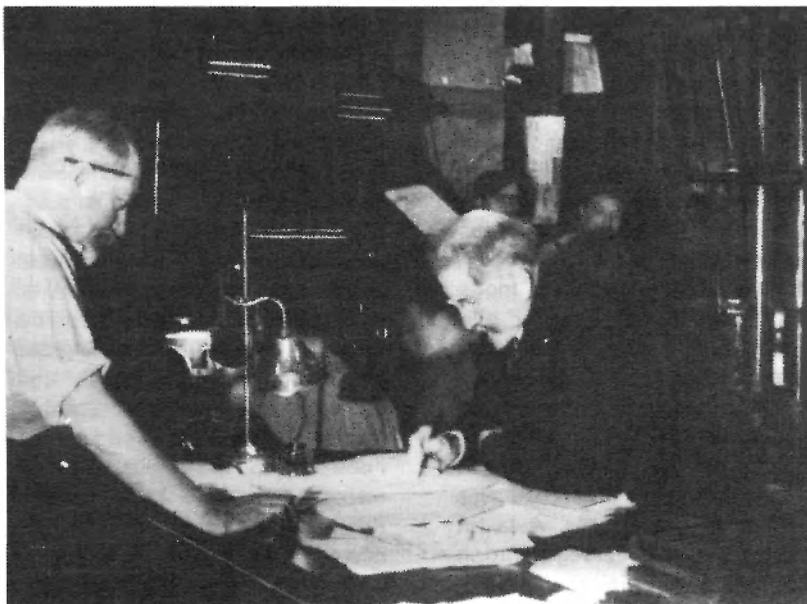
quel est le statut divin, par rapport à elle ? «L'homme ne conçoit rien au-delà de cette limite sur laquelle vivent ses dieux. Alors il est inévitable, ou que ses dieux ne soient que la brillante écorce de l'humanité, ou que l'homme ne les conçoive même pas !»

A défaut de faire une morale, les qualités qui définissent l'homme parfait, peuvent former un goût et façonner un style, ceux qui seront propres à l'écrivain Maurras. Il nous est précieux d'apprendre que ce débat, ces deux hommes l'avaient déjà mené de vive voix, à propos de Dostoïevski, et sur «la coïncidence absolue pour lui, entre toute beauté et le Christ». Maurras de répliquer à cela : «*Mais, enfin, ce n'est pas sérieux ! Et vous, platonicien, allez-vous faire naître l'idée, l'idée sainte du Beau, avec l'incarnation d'un Dieu séparé de tout le divin antérieur ? L'éloge de Virgile, prophétisant cette venue, d'où tirera-t-elle ses incomparables beautés ?*» Et Boutang répond : «*Justement de celui qu'elle annonce...*»

Dans leur dialogue d'alors, le disciple est du camp de Lisieux, s'il est permis d'employer les métaphores guerrières pour évoquer le combat qui se joue dans l'âme de l'étonnant vieillard. On me permettra de renvoyer simplement ici aux pages sur la lutte avec l'ange, qui restituent avec toute la délicatesse possible les étapes et le dénouement conforme à ce qu'avait annoncé la mère au fils sur son lit de mort : «*Charles, tu feras comme moi.*»

Mais il ne saurait s'agir ici de suivre le livre pas à pas. Impossible donc d'en reprendre toutes les parties. Pourtant, on aimerait s'attarder ici ou là, la poésie par exemple et les trois merveilleux chapitres qui lui sont consacrés, une poésie qui est ontologie, donc accès à l'être que la philosophie avait bouclé seulement en apparence dans les années de formation. Pour les sceptiques ou ceux qui n'ont aucune idée du trésor méconnu qui se trouve enfoui dans les recueils scandaleusement oubliés de la «Musique intérieure» et «La Balance intérieure», je ne ferai que citer la confidence de Paul Valéry à Etienne Gilson : «*Maurras a réussi en poésie ce que j'ai vainement tenté.*»

Le débat Maurras - Boutang n'aborde pas les seuls rivages de la métaphysique. Le souci politique leur est évidemment commun. Nous le réservons pour une troisième partie de cette invitation à lire ce livre-somme. Quelque chose manquerait à cette incursion «anthropolitique» si n'était rappelée la critique du Romantisme, qui n'est pas du tout mineure mais qui semble échapper à



à droite : Maurras à l'imprimerie de I.A.F.

l'état et l'opposition

Les successions de faveurs, d'engouement et de discrédit dans l'opinion des gouvernements et des Chefs d'Etat qui se remplacent les uns par les autres, sous la Cinquième République, font croire à une appréciation politique.

On confond ainsi le plaisir du public, ou son mécontentement, vis-à-vis d'une image elle-même diffusée avec adresse ou gauchement, avec l'adhésion populaire à l'administration des choses et des gens de la France. Or ces cotes et décotes - que ne sanctionnent d'ailleurs plus les suffrages puisque les partis les pipent et les récupèrent et que l'on n'ose courir au référendum - sont abstraites. Elles ne signifient ni un choix, ni un consentement, ni un rejet sur ce qui est vraiment en question - le sort et la gestion du pays. Malheureusement, la popularité ou l'exécration vis-à-vis d'un Président ou de son gouvernement rejaillissent sur les rapports entre les citoyens et l'Etat. L'Etat, par construction, survit aux successifs gouvernements et les élections ont précisément pour enjeu l'inférisement des actions et des responsabilités de cet outil national. En France, l'Etat n'est pas la machine d'un parti et à ne considérer que l'opposition, au sens politique ou électoral du terme, on manque le seul fait qui importe : l'opposition à l'Etat, quel que soit son Gouvernement.

Il est de fait que l'opposition parvenue au pouvoir modifie sensiblement ses façons d'envisager l'action étatique. Les programmes sont revus suivant les contraintes qu'on découvre : de l'autogestion on vient aux simples lois syndicales ou de participation dans l'entreprise, du pacifisme à tous crins ou de l'abolition du nucléaire civil ou militaire on vient à l'intensification de l'effort de défense, d'une remise aux élus des prérogatives préfectorales on arrive à de simples amendements dans l'organisation départementale et régionale.

Les choix diplomatiques, la législation familiale ou civile n'échappent pas à cette continuité finalement endossée par les successeurs qui avaient pourtant présenté des stratégies de ruptures pendant qu'ils s'opposaient aux tenants du pouvoirs. Ni les mœurs ni la convenance démocratique ne permettent une cogestion permanente de l'Etat par toutes les fa-

milles d'esprit à la fois, encore moins par les deux camps réunis si l'artifice de la haine ou du mode de scrutin déterminent des clivages et des impatiences aussi accusés que les actuels. Du moins, peut-on penser qu'à l'avenir une meilleure information de l'opposition - information impartiale par l'accès sur demande aux grands dossiers - pourraient éviter, en cas de succession ou d'alternance au pouvoir, la palinodie d'examens des questions pendant des mois ou plusieurs années pour finalement conclure à la ratification et à la poursuite de l'action des prédécesseurs. Examen que l'on a vu autant en 1974 qu'en 1981.

Mais l'opposition d'une partie de la classe politique à une autre partie de cette même classe n'est en fin de compte que fonctionnelle; elle ne représente pas forcément ce qui en France se débat contre l'ensemble du système fiscal, juridique, policier; elle ne traduit pas forcément la résistance aux actions entreprises; elle n'a en tout cas pas droit à parler, sauf de manière violente en entravant la vie économique ou sociale (ou touristique) du pays, même si la tentation de partis exclusivement professionnels, comme le mouvement poujadiste naguère ou la constitution d'une liste agricole pour la prochaine consultation dite européenne, revient souvent.

L'opposition à l'Etat chez nous n'est pas - comme il est trop vite décrit - la simple et directe succession des féodalités d'autrefois qui par égoïsme ou par atavisme, voire par complaisance envers l'étranger, ne voulaient pas l'unité nationale, en tout cas pas de la façon dont elle s'est faite. L'opposition est davantage une situation d'exclusion de la gestion et du débat. Elle refuse les modes existants de l'action administrative, elle conteste le bien fondé de la prérogative publique et suggère qu'on pourrait vivre autrement et mieux : C'est sans doute - elle - la véritable et utile opposition, puisque les alternances au pouvoir sont à peine des changements de ton et des retards dans le calen-

drier, mais jamais une véritable mutation dans les gestions.

De l'assimilation de cette opposition, de cette sincère prise en compte d'une critique fondamentale à notre époque d'oppression sociologique, des équipes successives et politiquement marqués sont incapables. Déjà l'opposition politicienne se voit déniée le droit à représenter des revendications professionnelles, scolaires en tant que telles; à plus forte raison, ne peut-elle assumer la critique de l'Etat. Le roi, détaché du gouvernement, indépendant des élections mais tête de l'Etat, peut provoquer cette réconciliation.

Comment ? D'abord en changeant la nature et les conséquences de l'alternance au pouvoir. Ensuite, en suscitant ou en accueillant des institutions qui ne sont pas d'Etat, sans pour autant rivaliser avec ce dernier. Enfin, par sa propre restauration, en contribuant à faire réfléchir sur les missions réelles de l'Etat qui sont bien autres que les accaparements étouffants qui continuent d'être la norme actuelle, quelles que soient les décentralisations. Ainsi, verrait-on clair dans ce qu'est l'opposition chez nous; on criblerait complètement et l'on trouverait trois strates. L'opposition idéologique ou politique qui est le mouvement naturel des familles d'esprit, des promotions et des carrières et des légitimes ambitions de gouverner et d'administrer à la place de ceux qui ont cette charge dans l'actualité et ne sont à l'abri ni de la défaillance ni d'une cooptation stérile. L'opposition au système public qu'il faut considérer comme une revendication du bon sens et de la liberté dans beaucoup de ses composantes et de ses humeurs. Enfin, l'opposition - la seule illégitime du point de vue national et français - qui nie l'avenir du pays, prépare son intégration dans les communautés différentes ou sa dissolution dans des systèmes où la notion de bien commun le succède au profit abstrait de groupes transnationaux. Ce crible contribuerait d'ailleurs à assainir la vie politique et sociale du pays puisque l'ivraie et le grain séparés, l'opposition au sens classique ne serait plus encline à s'appuyer ou à participer aux deux autres, pour la conquête du pouvoir, qu'elle est ensuite et régulièrement empêchée d'exercer par ceux-là même qu'elle a encouragés et sur qui elle s'est imprudemment appuyée.

**Bertrand FESSARD
de FOUCAULT**

des lecteurs aussi sagaces et honnêtes qu'un Jean-Paul Enthoven du «Nouvel Observateur» !

Si cette critique est incomprise, le classicisme maurrassien est évidemment incompréhensible. Réduit à une question de foërme, de querelle anciens-modernes, il prête à sourire comme une idée de vieil original un peu obstiné. Ou alors, si il y a «résistance», ô Freud ! attention... Défendre l'autel que se fait à lui-même l'individu et la révolte romantique n'est pas innocent. Si l'on veut aller au fond des choses, ne pas s'en tenir à fleur de peau et comprendre pourquoi la querelle est essentielle, comment elle vise l'homme même, alors il faut y aller voir de très près. Dans cette affaire, le dialogue Maurras - Boutang tourne moins à la controverse qu'à la confirmation mutuelle. Certes, il y a encore des réserves, des corrections, mais elles ne servent qu'à aiguïser le réquisitoire - ce qui est d'ailleurs conforme à la règle générale de ce dialogue qui renforce sans cesse le positif de l'œuvre.

Si le romantisme aboutit à la dissociation du langage, si celle-ci s'ajoute aux divisions mentales et morales trop évidentes dont il se rend coupable, un point vital est atteint. Est-il possible de remédier à la dissolution par un ressaisissement du langage ? Boutang en serait d'accord à condition que le poème qui est «l'acte» par excellence pour Maurras aille jusqu'au bout de l'exigence du salut dont il se trouve investi, ce qui suppose le recours à Dante. Par ailleurs, il regrette l'absence chez l'auteur des *Amants de Venise* d'une ontologie explicite du langage avec référence à la *vox cordis*. Une telle ontologie justifierait l'entreprise d'un Rimbaud ou d'un Joyce qui passe par une dissociation du langage d'une autre espèce pour exprimer un indicible essentiel du cœur humain.

Mais, sur l'objet même de la critique, il y a bien confirmation, avec réquisitoire perfectionné contre Hugo dont il est montré que l'effort titanesque maintient l'homme dans le refus et dans la fraude, donc dans le mensonge. Bref, affronter avec Boutang le continent Maurras, c'est entrer dans une entreprise où la personne entend ce qui, en elle, fait vibrer la vérité et la «fin».

(à suivre)

Gérard LECLERC

Pierre Boutang -Maurras, la destinée et l'œuvre- Plon, franco 135 F.

(1) Marc Beidberger est un penseur original, qui publie une «bouteille à la mer», rédigée et ronéotée par ses soins. Sa lecture est toujours stimulante.

une lecture majoritaire de la constitution de 58 : « pompidou »

Ce livre de 560 pages se lit d'une seule traite avec un grand intérêt. Puisque selon Buffon « le style est l'homme même », n'en soyons pas surpris, connaissant la courtoisie et l'objectivité de l'auteur.

Ayant effectué une étude très consciencieuse, réuni une importante documentation et consulté un très grand nombre de témoins, Eric Roussel trace de son héros un portrait favorable, mettant ses mérites en valeur - en particulier celui d'avoir réussi l'industrialisation de la France - mais sans cacher ses faiblesses et en restant équitable envers ceux qui comme Chaban-Delmas ou Louis Vallon furent en conflit parfois très vif avec lui.

Quelques erreurs peuvent être relevées, difficilement évitables dans une œuvre de cette impor-

tance. Soustelle, par exemple, n'était pas encore ministre de l'Information en 1944, lorsque Pompidou chercha une introduction auprès de son Chef de Cabinet. De même en 1967 aux Assises de Lille, ce n'est pas la volonté de Matignon mais une réaction de la base contre l'équipe collégiale imposée préalablement par Pompidou qui fit de Robert Poujade le secrétaire général de l'U.N.R., ce dont le Premier Ministre s'accorda ensuite très bien.

Mais ces points sont secondaires. Sur un seul qui ait de l'importance le jugement d'Eric Roussel nous paraît en défaut. A propos du voyage du général de Gaulle à Baden-Baden le 29 mai 1968, il fait sienne en effet - avec quelques nuances - la thèse exprimée dans le livre posthume de Pompidou « Pour rétablir une vérité » et selon laquelle avant d'être réconforté par Massu, « le général avait eu une crise de découragement ». Cette question controversée - qui opposa à Massu l'Amiral Flohic et les autres collaborateurs du Général - est aujourd'hui réglée par l'étude magistrale de François Goguel publiée dans la revue « Espoir » de mars 1984. Mais Eric Roussel n'avait pas eu connaissance de cet article paru postérieurement à son ouvrage.

Dans l'ensemble, Roussel, en revanche, a bien noté ce qui sépare « le fondateur de la Vème République et son successeur, le premier attaché à l'idée de rassemblement, le second plus pragmatique et résolu à s'appuyer sur des majorités nettes ». C'est effectivement cette pratique « majoritaire » de la constitution de 1958 due à Pompidou qui, contre la volonté initiale du général de Gaulle, de-



vait aboutir à la « France coupée en deux » que nous connaissons.

Une autre pratique de la Vème République était possible avec un autre successeur auquel, nous le savons, pensa le général de Gaulle... à la grande irritation de son Premier Ministre qui, se considérant lui-même comme le « dauphin », combattit cette idée avec acharnement.

R. LA TOUR

Eric Roussel - *Pompidou* - Ed. J.-C. Lattès.

le lord byron de matzneff

Ceux qui lisent G. Matzneff savent l'affinité élective qu'il a pour Byron. C'est ce qui nous vaut cette « Diététique ».

Lecture passionnée d'une œuvre et d'un auteur qui s'éclairent mutuellement, lecture éclairante de Matzneff et de son œuvre au travers de celle-là. Byron et Matzneff plutôt qu'une savante étude dogmatique sur un personnage et une œuvre trop rebelles pour l'« objectivité ». Au diable donc la poussière !

DIETETIQUE ET ONTOLOGIE

Après « l'ivre du vin perdu », belle méditation sur la mort aux accents parfois heideggeriens où les imbéciles n'ont retenu qu'un catalogue de recettes de dragues et de diététique, il importe de ne pas manquer l'essentiel de cette « Diététique ». Matzneff nous dépeint en Byron un « archange aux pieds fourchus », tempérament violemment écartelé entre deux passions

contradictoires, un type extrême. « On n'est fécond qu'à ce prix : être riche de contradictions », dit Nietzsche dans le « Crépuscule des idoles ». Pascal, autre diététicien en ce sens, notait qu'« on ne peut faire une bonne physionomie qu'en accordant toutes nos contrariétés » (Pensées, par. 684). On se condamne donc à ne rien connaître de Byron/Matzneff si l'on n'y rencontre que le diable. Ici la diététique, loin d'être un catalogue de recettes ou un catéchisme dévalué pour libertins prosélytes est promue au rang d'ontologie, fondamentale. Ne pas sourire, très sérieux !

ETRE ET SE SOUVENIR

L'enjeu c'est le Salut ou la chute. Après l'échec du sacrement

de l'Amour, il n'y a donc plus de salut possible d'où l'obsession du suicide chez Byron et Matzneff, l'abandon dans la discontinuité de la débauche, et surtout la promotion métaphysique du passé, comme instance première du temps. Pour que les contrariétés n'aient pas raison de l'être, il faut que celui-ci se conjugue avec souvenir. « Se souvenir est, pour Byron, l'unique façon de créer, et donc d'échapper à la folie, ce « désarroi de la mémoire », comme l'a définie le très bergsonien Schopenhauer. Les livres de Byron forment une seule et même parole, une parole brûlante, une parole brûlée par la mémoire. » (p. 90).

« La mémoire, c'est l'identité, la victoire sur la décomposition et la mort, et le rôle que l'artiste est précisément de se souvenir, de fixer dans son œuvre l'éclat fugitif de la vie. » (p. 125).

Seul le souvenir restaure le « temps perdu » et restitue le « vin perdu ».

L'INCARNATION DRAME ET MYSTERE

La seule alternative, note Matzneff est la prière. « Prier, c'est être tourné vers l'avenir » (p. 206); l'humble prière du pécheur à genoux. « Sans la notion du péché,

l'homme moral reste un monstre au sens exact », dit Bernanos, d'où son extrême sincérité par exemple à l'égard de « l'œuvre extraordinaire de Marcel Proust ». Byron, lui était incapable de s'élever à cette dimension essentielle du lien religieux. Il n'est sensible qu'à ce que Matzneff appelle dans « Le Carnet arabe » une religion esthétique, ce qui est loin d'être révalorisant sous sa plume : « Mais l'Eglise est une dimension essentielle de ma poésie, de mon œuvre et de ma vie : sans elle, je mourrais de soif et d'ennui. J'ai besoin des trésors de beauté, de chaleur et de tendresse que je trouve dans ma participation aux mystères du Christ. » (Carnet, p. 111).

Et pourtant Byron sera sauvé dit Matzneff : « La réponse à la révolte de Job, c'est l'incarnation, et toute l'œuvre de Byron s'inscrit, entre cette révolte et cette réponse ». (p. 208). Le coup de génie du Christianisme c'est le mystère de l'Incarnation aime dire Henri Birault; le mystère et le drame de l'incarnation. Avec Byron, nous plongeons au plus profond de ce drame, puisse son œuvre, défiant le temps, nous aider à puiser aux sources secrètes du mystère.

Marc HEDELIN

ACTION ROYALISTE

● **NANTES** - Réunion le jeudi 21 juin à 18 h avec Bertrand Renouvin au Café de la Source, 2 rue de Strasbourg (près du château). Après cette réunion, à 20h un repas amical réunira ceux qui désireront poursuivre les discussions.

● **ANGERS** - Le mardi 26 juin, la section d'Angers organise un dîner amical auquel elle convie tous les abonnés et lecteurs de «Royaliste». Ce dîner aura lieu à 19 h. Renseignements et inscriptions à NAR-BP 2141-49021 Angers cedex.

● **TOURS** - Jeudi 28 juin à 18 h, réunion avec Bertrand Renouvin au Restaurant Buré, 1 Pl. de la Résistance (participation aux frais 100 F -arrangement possible pour étudiants ou chômeurs.).

● SESSION ÉTUDIANTS-LYCÉENS-JEUNES

Le 30 juin et le 1er juillet se tiendra la session «jeunes» (lycéens, étudiants ou jeunes dans la vie active) organisée par la NAR à Ay-Champagne, tout près d'Epernay. Cette réunion sera animée par Gérard Leclerc et Bertrand Renouvin.

Elle est ouverte à tous, militants, sympathisants et curieux. Sa fonction : permettre à chacun de mieux connaître la NAR, son histoire, ses orientations, sa stratégie. Au cours de ces deux jours seront traitées tant des questions conjoncturelles : «Droite et gauche depuis 1981», que des questions de fond : «la question du pouvoir dans le débat intellectuel», «Monarchie et Démocratie». Les plaisirs seront donc variés.

Les vacances d'été devraient permettre à tous de venir, parisiens ou provinciaux. Et puis il y aura la Champagne, ses paysages... son vin et surtout le plaisir d'être ensemble entre amis. Que les néophytes ne s'inquiètent pas, la détente sera aussi au rendez-vous de cette manifestation, ils n'en partiront pas trop enrhumés ou fumeux, tous ceux qui assisteront aux sessions de Montgeron et de Ligny-le-ribault s'en souviennent et vous le diront... La conclusion s'impose : vous serez tous présents le 30 juin et le 1er juillet.

Inscriptions ou renseignements pratiques en téléphonant à la NAR (au 297.42.57)

● MERCREDIS DE LA NAR

Réunion de clôture le mercredi 20 juin avec Albert JACQUARD et Jean-Pierre DUPUY à 20 heures dans les locaux du journal, 17 rue des Petits-Champs 75001 Paris (4ème étage).

Le Professeur Albert Jacquard viendra présenter son dernier livre «Inventer l'homme». A partir de cette présentation s'engagera un débat avec Jean-Pierre Dupuy, chercheur au CNRS sur le thème «La science face au racisme».

Cette soirée exceptionnelle à ne pas manquer marquera la fin des mercredis de la NAR pour cette année.

● STAGE TECHNIQUE DE FORMATION DES ANIMATEURS

Il aura lieu en Bretagne les 8 et 9 septembre. Nous souhaitons y voir venir tous ceux qui, à un titre ou à un autre, participent (ou participeront...) aux activités de nos cellules et sections et bien entendu tous ceux qui envisagent une action pour les législatives. Ce stage est spécialement orienté vers les techniques de communication (entraînement vidéo - rédaction de communiqués - organisation de réunions - relations avec la presse, etc...). Toutes les personnes intéressées sont priées de nous prévenir dès maintenant afin que nous puissions leur communiquer, en temps voulu, les renseignements nécessaires.

● JOURNÉE D'ÉTUDES SUR L'ENTREPRISE

Elle s'adresse surtout à ceux et à celles qui ont une expérience concrète dans ce domaine ou une formation micro-économique. Elle aura lieu le 14 septembre à Angers.

● POUR CONSERVER VOTRE COLLECTION DE ROYALISTE

Nous tenons à votre disposition des reliures pour la collection du journal pouvant contenir 52 numéros. Reliure pleine toile bleue avec inscription or «Royaliste».

Prix à nos bureaux 40 F
Prix franco 55 F



« royaliste » partout !

L'expérience prouve que chaque année, la période des vacances est celle où de très nombreuses personnes découvrent Royaliste pour la première fois et deviennent ensuite des lecteurs réguliers. Une occasion à ne pas manquer !

Comme chaque année «Royaliste» suspendra sa parution normale du 18 juillet au 18 septembre. Seul un numéro «spécial-vacances» paraîtra pendant cette période et il sera disponible le 18 juillet. Ce numéro spécialement conçu pour faire connaître notre mouvement et notre journal doit faire l'objet d'une diffusion exceptionnelle. Pour cela il sera mis en vente dans tous les kiosques des régions de villégiature et des villes

balnéaires. De plus nous souhaitons que tous nos amis fassent un effort important à cette occasion en prenant en charge un certain nombre d'exemplaires afin de les diffuser autour d'eux. Nous vous demandons de passer commande rapidement afin que nous puissions ajuster le tirage de manière satisfaisante.

Tarif, 5 ex. : 30 F - 10 ex. : 50 F - 20 ex. : 85 F - 50 ex. : 190 F.

royaliste

SOMMAIRE

- Tristes réalités pour une Europe mythique - p.2
- Le pari de la démocratie - p.2
- Les pirouettes de Savary - p.4
- Le Roi des Belges, potiche couronnée ? - p.5
- Racisme et modernité - p.6
- Le Maurras de Boutang - p.8
- L'Etat et l'opposition - p.9
- Pompidou - p.10
- Le Lord Byron de Matzneff - p.10
- Vers le krach mondial ? - p.12

Directeur de publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
Commission paritaire : 51700
- changement d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 5 F en timbres pour les frais,
- les illustrations ont été fournies par le groupe photo et sont la propriété du journal

17, rue des Petits-Champs 75001 Paris
Téléphone : 297.42.57
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (45 F), 6 mois (85 F), un an 145 F, de soutien (300 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession ou Etudes :

date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Le sommet réuni à Londres les 7 et 8 juin n'a pas démenti les prévisions pessimistes ou désabusées des observateurs. Comme les années précédentes, la concertation entre les chefs des Etats les plus riches du monde et les déclarations qu'ils ont signées ne modifieront en rien le cours détestable des choses.

A Versailles déjà, les «Septs» s'étaient engagés à «faire baisser les taux d'intérêts aujourd'hui insupportables», à appliquer «d'urgence des politiques monétaires prudentes et (à maîtriser) davantage les déficits budgétaires». Des promesses identiques furent faites à Williamsburg, assorties d'une vague intention de réforme du système monétaire international. A Londres, avec un sérieux imperturbable, les mêmes formules ont été reprises, précédées cette fois de conditionnels qui excluent d'emblée toute mesure concrète. Les politiques de réduction des taux d'intérêt et des déficits budgétaires, dit-on, seront renforcées «si nécessaire». En clair, cela signifie que les Etats-Unis prendront seulement les décisions conformes à leurs intérêts.

AMERE VICTOIRE

Ainsi, ce sommet est une victoire pour les Etats-Unis, et pour Mme Thatcher, Malgré les actions de retardement de M. Mitterrand, malgré les aménagements de textes qu'il a obtenus, et sans tomber, comme à Williamsburg, dans un nouveau piège diplomatique, le Président français n'a pu empêcher l'affirmation de ce qu'il faut bien appeler l'hégémonie anglo-saxonne, ni la transformation progressive des «sommets» économiques en réunion d'une sorte de directoire politique occidental.

Si, du moins, la domination américaine nous préparait des jours meilleurs ! Tel n'est pas le cas. La volonté de puissance américaine, qui s'exprime avec tant de bonne conscience, est néfaste au reste du monde et tout particulièrement catastrophique pour les pays pauvres. Selon la loi du libéralisme économique, les pays les plus démunis ne cessent de s'appauvrir, tandis que l'application des règles d'une prétendue «orthodoxie» économique profite à la nation la plus puissante. Mais jusqu'où ? Telle est la question qui se pose depuis des années, en raison de la gravité de la crise financière internationale et de la fragilité maintenant évidente du système bancaire américain.

Bien avant le déclenchement «officiel» de la crise, en 1973, le système monétaire créé à Bretton-Woods engendrait des phénomènes pernicioeux, à juste titre

vers le krach mondial ?

dénoncés par le général de Gaulle. Nation impérialiste, disposant d'une devise-clef rattachée à l'or, les Etats-Unis ont prêté au reste du monde, des sommes astronomiques libellées en dollars sans qu'il leur soit nécessaire de juguler le déficit de leur balance des paiements. Laxisme fort utile, puisqu'il permettait des investissements massifs à l'étranger, tandis que le cours du dollar décourageait les investissements étrangers sur le sol américain. Cette situation n'était pas tolérable par les pays européens, victimes



par
bertrand
renouvin

de l'invasion des capitaux américains et d'une inflation exportée par leur puissant allié. Une réforme du système monétaire international s'imposait. Loin d'y consentir, les Etats-Unis, qui obtenaient déjà, par des pressions politiques, que les dollars détenus en Europe ne retournent pas à leur source pour être échangé contre de l'or, décrétèrent en 1971 l'inconvertibilité du dollar. Par là, ils s'affranchissaient de toute contrainte et laissaient en Europe une masse de mille milliards de dollars non remboursables. Une fois encore, l'empire américain agissait sans se soucier de ses alliés et partenaires, s'autorisant de sa puissance politique pour créer un nouvel état de fait et de crise.

CHATEAU DE CARTES

Le quadruplement du prix du pétrole, en 1973, provoqua pourtant un soulagement, en transformant les euro-dollars inconvertibles en pétro-dollars accumulés par les pays producteurs de pétrole puis déposés dans les banques américaines. Ce n'était qu'un sursis. Riches de leur dépôts, ces banques ont à leur tour prêté à divers pays, notamment ceux d'Amérique latine, sans se soucier de leur solva-

bilité, et même lorsqu'ils étaient insolvable. D'où l'apparition d'un cycle infernal. Pour continuer à prêter à des pays qui ne pouvaient pas rembourser, les banques américaines ont pratiqué des taux d'intérêt très élevés afin que les xéno-dollars continuent de se placer aux Etats-Unis. Les pays emprunteurs, qui ont vu leurs dettes doubler en raison de la hausse du dollar, ne peuvent même plus rembourser les intérêts, à moins de solliciter de nouveaux prêts, maintenant accordés par des pays qui sont eux aussi lourdement endettés... Cette pyramide de crédits s'effondrerait comme un château de cartes si certains pays (pensons à l'Arabie saoudite qui vient justement d'obtenir de nouvelles armes américaines) retiraient leurs dépôts des banques américaines pour les placer ailleurs. Ainsi, la légèreté des banquiers et l'irresponsabilité des dirigeants américains risquent de conduire le monde à la catastrophe.

Pas plus que les déclarations lénifiantes du sommet de Londres, les mesures envisagées ne peuvent apaiser les craintes. Un remboursement à des taux plafonnés n'aurait d'autre conséquence qu'une augmentation de la dette des pays pauvres, puisque la différence entre le taux consenti et le taux réel serait inscrite à leur débit. Quant à la politique d'«assainissement» conseillée ou imposée par le F.M.I., elle est socialement insupportable, politiquement dangereuse et techniquement inepte puisqu'elle consiste à faire baisser une demande intérieure indispensable au maintien de l'activité, à dégager des surplus exportables alors que les pays développés réduisent leurs importations en provenance des pays pauvres, et leur prennent des clients en profitant du handicap de leur endettement. Appauvrissement des peuples et insolvabilité croissante des pays peu développés sont inscrits dans la logique de l'orthodoxie tant vantée.

Parce que la monnaie est un pouvoir, parce que l'économie n'obéit pas à la loi du marché mais dépend du rapport entre des forces politiques nationales ou impériales, c'est par une transformation politique de ces rapports qu'un nouvel ordre économique et financier pourra être envisagé. Alliée traditionnelle des peuples du tiers monde, la France doit tendre de toutes ses forces à la modification d'échanges par trop inégaux, à la contestation de la dictature du plus riche, à la destruction des logiques de misère et de faillite. Tâche immense, qui suppose un grand courage et une forte volonté.

Bertrand RENOUVIN